

MCAD : Mention Complémentaire Aide à Domicile

- CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION -

Nouvelle appellation depuis la rentrée 2024

CONDITIONS D'ADMISSION :

Titulaire du :

Candidats titulaires des diplômes de niveau BEP ou CAP du secteur social.

CAP Accompagnant éducatif petite enfance,

CAP Agent de propreté et d'hygiène,

CAP Accompagnant au grand âge,

DE Accompagnant éducatif et social,

CAPA Services aux personnes et vente en espace rural,

CP Employé familial polyvalent...et autres profils sous conditions fixés du code de l'éducation.

Profils de réorientation et sous réserve de l'avis du recteur (baccalauréats ou autres



QUALITÉS SOUHAITÉES :

- Grandes qualités relationnelles - Capacités d'analyse et d'initiative
- Respect des règles de discrétion professionnelle- Sens des responsabilités
- Conscience des limites de compétences -Distanciation professionnelle – Esprit d'équipe – Adaptabilité - Savoir adapter une posture professionnelle

CHAMP D'ACTIVITÉS :

Cette formation permet une insertion professionnelle directe.

L'aide à domicile accompagne les adultes autonomes ou non, les personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, les familles et les enfants de plus de 6 ans à domicile. Il exerce ses activités au sein des services d'aide et de maintien à domicile (domicile privé individuel d'employeurs particuliers, ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataire ou mandataires de service), et de domicile partagé/résidence familiale

CONTENU DE LA FORMATION :



POLES	ACTIVITES
<p align="center">Pôle 1 Promotion de l'autonomie des personnes</p>	<p>En fonction du projet de vie de la personne du plan d'aide, le professionnel contribue à</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des repas et accompagnement à la prise des repas - Aides aux activités de la vie quotidienne - Aides aux activités motrices et de loisirs - Aménagement des locaux
<p align="center">Pôle 2 Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités après l'école - Aide aux activités de la vie quotidienne
<p align="center">Pôle 3 Prestation de services</p>	<p>Ces prestations de services sont hors plan d'aide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance de premier niveau - Entretien et vigilance à domicile - Assistance administrative - Assistance pour l'utilisation de l'outil informatique

PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE – 14 semaines (360 heures)

Au sein des services d'aides et de maintien à domicile par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services, structures proposant des domiciles partagés, dans des EHPAD hors les murs, résidences familiales, foyer logement, résidence service, résidence autonomie.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

- Entrée dans la vie active
- Accès à des filières paramédicales par l'intermédiaire de concours et/ou de présentation de dossier lors d'un entretien : aide-soignante, auxiliaire de puériculture
- Préparation d'une formation en cours d'emploi : DE accompagnant éducatif et social